



STOP AUX ATTAQUES !

Accélération de la casse du code du travail... Le 20 septembre, le gouvernement veut achever la déconstruction du code du travail. Sous prétexte de le simplifier et de « libérer » le travail, les conséquences seront immédiates pour tous les salariés : fin des filets de sécurité pour nos emplois, généralisation des contrats précaires, licenciements plus faciles...

Ce sera un accroissement considérable du pouvoir des employeurs, de celles et ceux qui privilégient leur profit immédiat. Ils ne se priveront pas de jouer de toutes les mesures que leur offre le pouvoir au détriment de l'immense majorité des travailleuses et travailleurs.

☞ N'oublions pas qu'en CELR, la première Loi Travail a permis à la direction d'assigner deux salariées aux prud'hommes parce que la médecine du travail avait eu l'insolence de leur préconiser un temps-partiel.

Sanctions et licenciements... Les objectifs commerciaux, le benchmark, les nouvelles formes de travail, les salaires dérisoires qui poussent à courir inlassablement après la part variable se mêlent à une exigence toujours plus importante en matière de réglementation et de conformité.

☞ N'oublions pas que la CELR a licencié récemment un employé pour des contrats non signés, sans qu'il y ait eu préjudice ni pour les clients ni pour l'entreprise, alors qu'il existe d'autres degrés de sanctions dans nos statuts.

Qui n'a pas un dossier à faire signer sous le coude ? Tous les salarié(e)s sont malheureusement confrontés aujourd'hui à ce risque !

⇒ *Pour dire non à la démolition du code du travail par le gouvernement !!!*

⇒ *Pour dire non à la dégradation récurrente de nos acquis sociaux !!!*

⇒ *Pour dire non aux dérives de l'entreprise en matière de politique commerciale et aux dangers qui en découlent pour les salarié(e)s !!!*

⇒ *Pour dire tout simplement notre « ras-le-bol » !!!*

**Tous et toutes
en grève
le mardi 12
septembre !**

A la détérioration de nos droits par la casse du code du travail et aux licenciements de ceux qui font leur travail comme le veut l'entreprise !



La section SUD-Solidaires CELR

